

# Quel est donc ce journaliste, responsable national de SOS Racisme, qui stigmatise toute une communauté ?

Nous avons reçu, dès réception du journal 136, ce lundi soir, des menaces judiciaires de Mohamed Sifaoui, nous sommant de retirer une photographie que nous avons publiée pour illustrer un article de Leila Adjaoud (lire ci-dessous).

Nous notons donc que Mohamed Sifaoui ne veut pas qu'on publie une photo où on le voit serrer la main amicalement à un religieux intégriste pakistanais (selon ses propos).

Nous prenons acte des leçons de déontologie que nous donne Mohamed Sifaoui. On s'étonne qu'un journaliste aussi imprégné de ces respectables principes professionnels ait pu être victime de rumeurs malveillantes, allant jusqu'à parler de bidonnage, sur son reportage controversé sur la mafia chinoise. Un vrai journaliste aurait-il parlé de « crânes rasés » et de « skins », en évoquant les participants de la conférence donnée par Pierre Cassen, à Paris, le 18 mars dernier, sans vérifier les faits ?

Nous sommes ravis d'apprendre que Mohamed Sifaoui, en tant que membre du bureau national de SOS Racisme, épluche attentivement *Riposte Laïque*, considéré par lui comme un site extrémiste et raciste (un jugement qui serait passible de poursuites, si nous étions procéduriers). Nous conseillons à ce vaillant combattant anti-raciste de faire preuve de la même vigilance vis-à-vis de ce dangereux journaliste, qui a osé stigmatiser l'ensemble de la communauté asiatique, accusée de profiter du système français, sans vouloir s'intégrer. On se demande ce qu'il serait advenu si un Eric Zemmour (sali par Mohamed Sifaoui sur son blog) ou *Riposte Laïque* avait osé tenir de tels propos, le 29 novembre 2007, à l'émission « Les

Grandes Gueules ».

L'animateur : « C'est vrai qu'il y a un communautarisme chinois. On accepte qu'il y ait dans Paris, le 13<sup>e</sup> arrondissement, un quartier chinois qui semble avoir ses propres règles, ses propres codes, sa propre morale, même sa propre activité économique... et c'est accepté par tout le monde. »

*Le journaliste : Les Asiatiques forment « une communauté qui globalement n'a pas envie de s'intégrer dans la société française. (...), la majorité des Asiatiques que j'ai fréquentés n'en ont absolument rien à foutre de la communauté nationale. »*

L'animateur : « Ils sont là pour quoi alors ? »

*Le journaliste : « Ils sont là pour gagner de l'argent. Ils vous le disent clairement, on est là pour gagner de l'argent, on est pas là pour payer des impôts, on est pas là pour participer à la vie sociale, à la vie politique... ».*

L'animateur : « Donc tous les discours sur l'intégration, être Français etc., ils s'en foutent ? »

*Le journaliste : « Ben ils s'en foutent éperdument ! Ce qui m'a frappé, c'est qu'ils ne regardent même pas la télé, ils ne veulent pas regarder, ils n'écoutent pas la radio, ils ne lisent pas les journaux, ils ne veulent pas savoir ce qui se passe autour d'eux. »*

L'animateur : « Si on en voit dans le métro, ils lisent les journaux... chinois ! »

*Le journaliste : « Chinois justement ! Et ce communautarisme là, moi effectivement ça m'énerve un petit peu parce que je ne pense pas que la France soit un pays qui puisse s'accommoder de ce genre de... »*

Puis le journaliste accuse la mairie du 13<sup>ème</sup> arrondissement de Paris de fermer les yeux sur tout ça, et également les forces de police traitées de « fainéantise » et de « laxisme ».

Heureusement pour cette personne, qui tient sur les asiatiques des propos globalisants surprenants, le Conseil Supérieur de l'Audiovisuel, dans son avis du 17 avril 2008, ne dit pas quel

est l'auteur de ces paroles nauséuses, tout en les condamnant : « *Le Conseil a mis en demeure RMC de respecter l'article 15 de la loi du 30 septembre 1986 qui dispose que « les programmes des services de radio et de télévision ne contiennent aucune incitation à la haine ou à la violence pour des raisons de race, de sexe, de mœurs, de religion ou de nationalité ».* Il a en effet constaté qu'au cours de l'émission *Les Grandes Gueules* diffusée le 29 novembre 2007, des propos mettant en cause la communauté asiatique ont été tenus par un intervenant. »

*Riposte Laïque* se devait d'apporter la vérité à ses lecteurs. Notre journal est aujourd'hui, après une enquête approfondie, en mesure de révéler l'identité de ce monsieur, qui ose stigmatiser l'ensemble de la communauté asiatique. On espère que SOS Racisme, à la pointe du combat contre Eric Zemmour, engagera à son encontre les poursuites qui s'imposent...

### **Lucette Jeanpierre**

MENACES JUDICIAIRES DE MOHAMED SIFAOUÏ

Ce lundi 22 mars, nous avons envoyé *Riposte Laïque* 136 aux alentours de 20 h 30, plus tôt que d'habitude. Mais à peine 2 heures après, à 22 h 12, nous recevions cette mise en demeure de Mohamed Sifaoui, qui paraît ne plus pouvoir se passer de RL, dans son quotidien.

**Lettre adressée par courriel à l'Attention de Pierre Cassen, responsable du site internet intitulé « Riposte Laïque » et hébergé à l'adresse : [www.ripostelaique.com](http://www.ripostelaique.com)**

**Copie à Maître Camille Bauer, avocat au Barreau de Paris.**

Monsieur,

Vous avez utilisé sans demander mon autorisation et sans obtenir mon consentement, comme l'exige la loi et le veulent les bons usages, une photographie qui m'appartient pour illustrer un article publié le lundi 22 mars 2010 sur votre journal en ligne intitulé « Dénoncez tous les racistes, même les anti-chinois, Monsieur Mohamed Sifaoui ! » et signé par Leila Adjaoud.

Cette photographie prise avec mon appareil photo à la fin

d'une interview réalisée au Pakistan m'appartient. On me voit serrant la main à un intégriste religieux pakistanais. Vous l'avez récupéré sur mon profil Facebook, là aussi sans aucune autorisation de ma part, ce qui en soi est détestable, à tout le moins moralement.

Je viens donc, par la présente vous demander instamment de supprimer cette photographie de votre site et de ne plus jamais l'utiliser à l'avenir et ce, conformément au code de la propriété intellectuelle. Je vous demande également de faire en sorte à la supprimer du système cache. Je précise soi-dit en passant que vous avez interdiction, conformément à la loi, d'utiliser toute autre photo ou caricature m'appartenant.

Ce procédé qui bafoue toutes les règles d'éthique et de déontologie ainsi que les droits moraux et matériels des journalistes sur leur œuvre me scandalise au plus haut point.

Si demain matin, mardi 23 mars 2010, cette photographie est toujours visible sur votre site, je serai dans l'obligation d'engager contre vous et votre site une action judiciaire pour faire valoir mes droits.

J'attends donc une réaction rapide de votre part.

Vous trouverez ci-dessous quelques articles de loi qui, je l'espère, vous inciteront à éviter ce genre de procédés à l'avenir.

(...)

PJ : Capture d'écran de la page Riposte Laïque comportant la photographie illégalement utilisée.

**Mohamed Sifaoui**

REPONSE DE RL A MOHAMED SIFAQUI

*La rédaction de Riposte Laïque vous remercie de l'intérêt que vous manifestez à chacune de nos publications.*

*Concernant la photo incriminée, nous l'avons trouvée sur le site d'information néerlandais de Radio Netherland Worldwide dans un article consacré à votre BD :*

<http://www.rnw.nl/english/article/bin-laden-naked-laughing-extremism>

*Cette image est référencée par Google, nous ne l'avons pas récupérée sur Facebook.*

*Néanmoins, dans un but d'apaisement, nous l'avons donc remplacée par un dessin de notre cru.*

*Nous examinerons, en comité de rédaction, s'il convient de publier, dans le prochain numéro, un article vous présentant nos excuses, et informant nos lecteurs de l'histoire de cette photo.*

*Nous vous remercions de continuer à lire Riposte Laïque.*

**Cyrano**

REPONSE DE MOHAMED SIFAOUI

Monsieur, (ou Madame)

Certains courriers et notamment ceux répondant à une lettre officielle devrait comporter non pas un pseudonyme, mais une signature avec un nom et un prénom. Mais je vois que vous êtes aux antipodes de l'éthique journalistique et des bons usages.

J'ai bien vu que vous aviez supprimé ma photo que vous avez utilisé sans aucune autorisation de ma part. Ce n'était pas elle d'ailleurs qui était incriminée mais vous, soi-dit en passant puisque l'utilisation d'une photo sur un site, même d'opinion, est soumise à certaines conditions légales que vous devriez apprendre. Les photos visibles sur le Net appartiennent à leur auteur et à leur acquéreur ou à ceux qui possèdent une autorisation d'exploitation.

Enfin, en qualité de militant antiraciste et membre du Bureau National de SOS Racisme, il est tout à fait normal que j'examine de très près, le contenu de votre site. Je fais exactement la même chose avec d'autres sites extrémistes. Si cela doit vous faire plaisir, vous êtes dans mes « favoris » aux côtés de sites islamistes et d'autres d'extrême droite. Je continuerai donc de vous lire avec attention.

**Mohamed Sifaoui**